



Rallycross, 3 & 4 septembre

## BON DE COMMANDE de PRESTATIONS VIP 2023

Choisissez la prestation et indiquez les quantités

		Prix HT 2022	Prix HT 2023	Nombre	MONTANT HT
<b>SAMEDI</b>	RX5 - COTTAGE au Village VIP , Bar Breton		149 €		
<b>SATURDAY</b>	RX3 - TRIBUNE PADDOCK	<del>325 €</del>	199 €		
	RX4 - LOGE LIGNE DE DÉPART <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	<del>325 €</del>	249 €		
	RX1 - LA TERRASSE <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	<del>325 €</del>	249 €		
	RX6 - COTTAGE VILLAGE <i>par personne, minimum de 20</i>	<del>325 €</del>	249 €		
	<b>DIMANCHE</b>	RX5 - COTTAGE au Village VIP , Bar Breton		149 €	
<b>SUNDAY</b>	RX3 - TRIBUNE PADDOCK	<del>325 €</del>	199 €		
	RX4 - LOGE LIGNE DE DÉPART <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	<del>325 €</del>	249 €		
	RX1 - LA TERRASSE <i>prix par personne, table haute réservée à partir de 4</i>	<del>325 €</del>	249 €		
	RX6 - COTTAGE VILLAGE <i>par personne, minimum de 20</i>	<del>325 €</del>	249 €		
	<b>WEEK END</b>	RX2 - LOGE dans la TOUR PADDOCK <i>Forfait 12 personnes + 2 accompagnants</i>	<del>8 100 €</del>	7 600 €	
RX2 - TOUR dans la TOUR PADDOCK <i>Forfait 15 personnes + 2 accompagnants</i>		<del>10 125 €</del>	9 450 €		
RX7 - LA PANORAMIQUE <i>Loge bord de piste, minimum 20 personnes</i>		<del>325 €</del>	249 €		

Fabrice DEVILLERS  
06 76 08 13 71  
devillers.hors-jeu@hotmail.com



TOTAL HT	- €
TVA à 20%	- €
TOTAL TTC *	- €
Acompte de 30% HT	- €
Reste à régler TTC	- €

### Vos informations

RAISON SOCIALE


N° SIRET

N° TVA

### Adresse de Facturation

Adresse 1

Adresse 2

Code postal et Ville


### Représenté par :

Nom et prénom

E-Mail

Tél.


Date, cachet et signature

### Modalités de règlement

- Le solde du règlement doit être fait 2 semaines avant le samedi de l'épreuve.
- Toute annulation de la part du client après cette date fera l'objet d'une retenue de 50% du montant HT de la prestation et toute annulation 10 jours avant le samedi de l'épreuve ne donnera lieu à aucun remboursement.
- En cas d'annulation par l'organisateur pour événement extraordinaire, le remboursement sera pratiqué avec une retenue de 30% du HT.

- Paiement par chèque à l'ordre de : Association Sportive du rallycross de Lohéac
- IBAN : FR76 1444 5202 0008 7289 3016 821 - BIC CEPFRPP444

Association sportive du Rallycross de Lohéac  
Association loi 1901 à but non lucratif - SIRET : 41555009200012  
Siège social : La courneuve, circuit de Rallycross, 35550 LOHEAC